

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 01034

Numéro SIREN : 801 443 938

Nom ou dénomination : A.D. POSE CARO

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2018 sous le numéro de dépôt 16482

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

A.D. POSE CARO

160 avenue de l'Europe
34280 La Grande Motte

V/REF :

N/REF : 2014 B 1034 / 2018-A-16482

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 03/07/2018, les actes suivants :

Décision(s) de l'associé unique en date du 30/04/2018

- Cessation d'activité(s) sans disparition de la personnalité morale

Concernant la société

A.D. POSE CARO

Société par actions simplifiée à associé unique

160 avenue de l'Europe

34280 La Grande Motte

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-A-16482 le 03/07/2018

R.C.S. MONTPELLIER 801 443 938 (2014 B 1034)

Fait à MONTPELLIER le 03/07/2018,

LE GREFFIER



03 JUL. 2018
A 16482

PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE MB 1031

AD POSE CARO

SASU AD POSE CARO au capital de 500 € (cinq cent Euros)

Dont le Siège social se situe 160 AVENUE DE L EUROPE -34280 – LA GRANDE MOTTE

N° d'identification de MONTPELLIER, RCS N° 801 443 938

Procès verbal des décisions de l'associé unique de AD POSE CARO en date du 30/04/2018

Je soussigné M. ANJOLRAS Didier agissant en qualité de Président et seul associé de la société AD POSE CARO, a pris des décisions extraordinaires sur les points suivant

MISE EN SOMMEIL DE LA SOCIÉTÉ

Résolution 1. MISE EN SOMMEIL DE LA SOCIÉTÉ

Il a été décidé de procéder à la mise en sommeil de la société et ce à compter du 30 Avril 2018

Mentions de fin du PV

De tout ceci, il a été dressé le présent procès verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

L'associé unique gérant
Signature

